

Informations Complémentaires

N° du poste : 61 MCF 1758

N° Galaxie : 4400

Enseignement

Profil :

Etablissement d'enseignement d'accueil : ENSSAT (Université Rennes 1) situé à Lannion - Spécialité Électronique

Equipe pédagogique de la spécialité Electronique: 4 Professeurs des Universités (+1 Pr en détachement INRIA), 5 Maîtres de Conférences et 1 Professeur Agrégé.

L'enseignant-chercheur recruté interviendra sur les 3 années de la formation d'Ingénieur ENSSAT dans les enseignements (Cours, TD et TP) d'électronique de la formation des ingénieurs ENSSAT en formation initiale (Electronique, Informatique, et Photonique) et/ou par apprentissage (formation IMR). Expérience solide requise dans les domaines relevant de la 61ème section et en particulier dans les disciplines liées au traitement numérique du signal, objets connectés et réseaux sans-fils. Le candidat devra maîtriser l'électronique numérique en général et une expérience en systèmes embarqués, processeurs, systèmes temps-réels et architectures matérielles sera appréciée.

Le candidat pourra être amené à effectuer des interventions et/ou des enseignements disciplinaires en langue anglaise.

Compétences dans l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne.

Composante d'enseignement : ENSSAT

Lieu d'exercice : LANNION

Nom directeur: PETTIER Jean-Christophe

Tél. directeur : 0296469012

Email directeur : directeur-enssat@univ-rennes1.fr

URL : <http://www.enssat.fr/>

Recherche

Profil :

Laboratoire(s) d'accueil : IRISA – UMR 6074 Rennes - Bretagne Atlantique situé à Lannion - Département D3 « architecture » de l'IRISA

Ce poste s'inscrit dans le département Architecture (D3) de l'IRISA dont les objectifs scientifiques sont de proposer de nouvelles architectures et des méthodes de conception pour les systèmes à usage général ou embarqués. Dans le contexte des systèmes embarqués, le département a aussi pour objectif d'étudier l'interaction entre les architectures et les applications, notamment dans le domaine des réseaux et communications sans fil.

Les activités de recherche de l'enseignant-chercheur recruté viendront renforcer/compléter les activités du département et adresseront en particulier les domaines relatifs à la conception d'algorithmes et architectures à faible consommation pour le domaine des communications numériques et des réseaux de capteurs sans fil.

Des compétences sur les réseaux de capteurs, la radio logicielle, les protocoles coopératifs ou les architectures adaptatives seront particulièrement appréciées.

Le département D3, comme l'ensemble du laboratoire IRISA a été évalué par l'HCERES en 2015-2016.

L'enseignant-chercheur recruté devra motiver sa capacité d'animation scientifique, s'impliquer dans le montage de projets de recherche et s'engager dans des responsabilités pédagogiques de l'établissement.

Lieu d'exercice : LANNION

Nom responsable équipe de recherche: SENTIEYS Olivier

Tel responsable équipe de recherche: 0296469041

Email responsable équipe de recherche: olivier.sentieys@irisa.fr

URL équipe de recherche: <http://www.irisa.fr/en/departments/d3-architecture>

Moyens à disposition

Le maître de conférences nouvellement nommé pourra bénéficier d'une décharge de 48hr équivalent TD lors de son année de stage.

Modalités de candidature

Pièces justificatives :

Les pièces constitutives du dossier, à transmettre à l'adresse mail ci-dessous, figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, consultable à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :

Pour les fonctionnaires séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint ou du partenaire avec lequel ils sont liés par un pacte civil de solidarité : copie du livret de famille ou du certificat de PACS, ainsi qu'une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du concubin ou du pacsé (document signé de l'employeur) ; pour les concubins, copie du livret de famille attestant d'un enfant en commun ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Dématérialisation de la candidature :

Le dossier de candidature doit être transmis par mail (et uniquement par mail), entre le 23 février 2017, 10 heures et le 30 mars 2017 (16 heures, heure de Paris) à l'adresse suivante :

univrennes1-692301@cvmail.com